

# FLASH INFOS

Panorama de l'actualité de l'ASECNA

## Réélection du Directeur Général POUR UN 2<sup>ème</sup> MANDAT

**MOHAMED MOUSSA**  
INSTALLÉ DANS SES FONCTIONS



N°530  
du 15 janvier 2021

## Réélection du Directeur Général pour un deuxième mandat Mohamed Moussa installé dans ses fonctions

Le Directeur Général, Monsieur Mohamed Moussa a été installé dans ses fonctions, au titre de son second mandat, le vendredi 8 janvier, dans la Salle Maurice Rajaofetra du Siège. La cérémonie a été présidée par Monsieur Hervé Héhomey, Ministre des Transports et des Infrastructures du Bénin, et Président en exercice du Comité des Ministres de l'ASECNA, en présence de M. Maguèye Maramé Ndao, Directeur Général de l'ANACIM, représentant le Ministre du Tourisme et des Transports aériens du Sénégal, du Président du Conseil d'administration, M. Jean Lamy ainsi que, notamment, des membres du Comité de direction. A l'occasion, le Directeur Général a reçu, de manière symbolique, la Convention relative à l'ASECNA et la Lettre de missions, à savoir, les deux documents de référence dans la conduite des « affaires » de l'Agence. La situation que traverse, aujourd'hui, l'ASECNA, avec la pandémie du coronavirus, a été évoquée au cours de la cérémonie qui a été empreinte de beaucoup d'émotion.

### Beaucoup d'innovations concernant la fonction de Directeur Général

En prononçant son mot de bienvenue, au nom du Ministre sénégalais du Tourisme et des transports aériens, Monsieur Maguèye M. Ndao a salué l'initiative des Instances Statutaires d'organiser une cérémonie d'installation du Directeur Général dans ses fonctions, depuis l'accession de Monsieur Mohamed MOUSSA à la tête de la Direction Générale, pour un premier mandat. Ce qui, selon lui traduit l'importance majeure que les Etats membres portent à l'ASECNA, qui, depuis plus de 60 ans maintenant, les accompagne dans leur immense combat pour le développement ainsi que l'optimisation de la mobilité des Hommes et du transport des marchandises ». Cette innovation rejoint tant d'autres pour renforcer « la vitalité institutionnelle de l'Agence ». Notamment, l'adresse d'une Lettre de missions au Directeur



- Général entrant, « un véritable tableau de bord, avec des indicateurs clairs et précis, permettant de mesurer périodiquement, et avec exactitude, le niveau d'atteinte des objectifs qui lui ont été assignés ». Enfin, M. Ndao a cité comme autre innovation, la modification portant sur le mandat du DG, qui est désormais de quatre ans, une fois renouvelable, au lieu de six ans non renouvelable.

### Le bilan du DG à la base de sa réélection...

- Pour sa part, le Président en exercice du Comité des Ministres est revenu sur le « bilan élogieux » du Directeur Général de son premier mandat, qui a été « l'élément décisif au moment de choisir ». Et de citer, notamment, comme acquis positifs marquants, les fortes mesures de rigueur budgétaire prises et la réduction progressive des charges du personnel, une meilleure maîtrise de la trésorerie, la résorption des arriérés de paiement des prestataires, la plus grande responsabilisation des structures déconcentrées, ainsi que le regain progressif de la confiance des Etats membres à leur instrument, mais aussi, celui des bailleurs de fonds. M. Hervé Héhomey a, en outre, cité, les avancées dans la quête d'un leadership continental au profit de l'ASECNA à travers le projet « Ciel unique pour l'Afrique », la mise en service pré-opérationnel, depuis le mois d'aout dernier, de la fourniture de services de navigation aérienne par satellite et l'acquisition d'un nouvel avion flamboyant neuf, pour renforcer nos performances dans le domaine de la calibration en vol.

## ... qu'il dédie au personnel...

M. Mohamed Moussa a réaffirmé, lors de cette cérémonie, qu'il dédiait sa réélection pour un second mandat comme Directeur Général au personnel qui est « toujours mobilisé et rigoureux au travail ». Soulignant la sagesse et la maturité dont ce personnel a fait preuve, en acceptant, pour la première fois dans l'histoire du dialogue social à l'ASECNA, de signer, sans effet financier, le contrat d'entreprise pour la période 2017/2020 qui lui a été proposé. Et se réjouissant fortement de sa grande capacité de comprendre les enjeux du moment, et de s'y adapter. Il en a été ainsi particulièrement, depuis l'apparition du coronavirus qui a obligé l'Agence à procéder à des recadrages budgétaires face à la baisse importante et subite du trafic aérien. Bien entendu, le Comité de direction et les cadres dirigeants étaient au premier chef de ceux qui ont fait l'objet de reconnaissance et de gratitude de la part du Directeur Général.

## ... fortement impliqué dans la résilience économique

Le PCM s'est beaucoup félicité des mesures prises par le



Directeur Général, dès la survenance de la pandémie du coronavirus, en vue, dit-il « de préserver, avec rigueur, les ressources de l'Agence, et assurer la protection sanitaire du personnel, levier essentiel de la continuité du service à laquelle les Etats membres accordent une priorité absolue ». Il a saisi l'occasion pour louer les qualités du personnel, « connu pour son professionnalisme et son sens du dialogue », tout en lui demandant d'accepter les sacrifices qui lui sont demandés dans l'objectif pour, autant que faire se peut, limiter les dommages financiers avec la forte baisse des redevances aéronautiques subséquente au COVID-19. Car, selon lui, il y va de « la préservation, aussi bien, de l'outil de travail de milliers de

- pères et de mères de famille, que d'un modèle achevé de
- gestion coopérative dont ses Etats membres et l'Afrique
- entière sont légitimement fiers ». Il a ainsi appelé à la
- sagesse et à la raison, ainsi qu'à la compréhension
- mutuelle et à la synergie de tous les acteurs, pour
- permettre à l'ASECNA de sortir de cette situation difficile.

## L'accompagnement nécessaire des Etats membres

- M. Mohamed Moussa a chaleureusement exprimé sa
- gratitude aux Chefs d'Etat des 18 Etats membres « qui
- ont, sans exception, manifesté une grande sollicitude et
- un soutien sans faille à mon endroit ». Il a également
- félicité le Comité des Ministres de même que le Conseil
- d'administration, la Commission de vérification des
- comptes et la Commission de vérification de la Sécurité
- d'avoir bénéficié de leurs conseils qui l'ont beaucoup aidé
- dans son management de l'Agence durant son premier
- mandat. Comptant rester dans ce sillage, M. Moussa a
- réitéré que l'accompagnement des Etats, en particulier,
- à travers les Instances Statutaires, était plus que jamais
- nécessaire pour relever les défis qui l'interpellent. Ces

défis rappelés par le PCA, M. Jean Lamy, sont « le maintien de l'excellence des services de la sécurité aérienne que rend l'Agence dans le contexte de la crise sanitaire qui impacte sérieusement les finances de notre organisation, mais aussi le défi de la modernisation technologique pour permettre à l'Agence d'optimiser ses services et de devenir le leader africain en matière d'assistance à la sécurité de la navigation aérienne par satellite ». Pour manifester ce soutien renouvelé et la confiance placée au DG, M. Jean Lamy dira à son endroit : « vous avez les qualités pour relever ces multiples défis et que vous saurez être un bon pilote pour franchir les turbulences et nous amener sains et saufs à destination ».

## Une certaine émotion dans l'air

- L'évocation du souvenir de la défunte épouse du Directeur
- Général, décédée le 09 décembre dernier, a provoqué
- une vive émotion. Monsieur Mohamed Moussa a, en
- effet, rendu un vibrant hommage à la regrettée, pour le
- soutien constant qu'elle était à ses côtés. Mme Mohamed
- née Fatoumata Doro était une ancienne collègue qui
- a quitté l'Agence en 2008. Pour ses grandes qualités,
- elle faisait l'unanimité auprès du personnel qui garde
- d'elle un excellent souvenir. Au cours de la cérémonie,
- le Président du Comité des Ministres, a demandé qu'une
- minute de silence soit observée en sa mémoire.

# Réélection du Directeur Général pour un deuxième mandat

## Mohamed Moussa installé dans ses fonctions

**Discours de Monsieur Maguèye Maramé Ndao, Directeur Général de l'ANACIM,**

Représentant le Ministre du Tourisme et des Transports aériens du Sénégal



**Monsieur le Président du Comité des Ministres**

**Monsieur le Président du Conseil d'Administration**

**Messieurs les Directeurs**

**Chers invités,**

**Mesdames, Messieurs**

C'est avec un plaisir immense que je vous souhaite, au nom de Monsieur Alioune SARR, Ministre du Tourisme et des transports aériens, la cordiale bienvenue à Dakar, capitale du Sénégal et de la « Téranga », à l'occasion de votre séjour dans le cadre de l'installation, dans ses fonctions de Monsieur Mohamed MOUSSA, au titre de son second mandat en qualité de Directeur Général, suite à sa réélection le 14 septembre dernier, ici même à Dakar, lors de la 66ème session de notre Comité des Ministres.

Je saisis l'opportunité offerte pour vous souhaiter, pour la nouvelle année qui commence mes vœux les meilleurs de bonheur, de santé et de prospérité, pour vous, vos familles et vos proches. Que cette année nous procure à tous, paix et joie ; et nous réserve que des surprises agréables ; dans un monde marqué par cette pandémie du coronavirus qui nous préoccupe tant, et menace jusqu'aux fondamentaux de notre société moderne.

**Mesdames, Messieurs**

Les Instances Statutaires ont décidé depuis l'accession de Monsieur Mohamed MOUSSA à la Direction Générale, pour un premier mandat, l'organisation d'une cérémonie d'installation du Directeur Général dans ses fonctions.

Le caractère solennel et protocolaire, ainsi que la présence effective du Président du Comité des Ministres et du Ministre en charge des Transports aériens du Sénégal,

- pays dépositaire de la Convention, dénote à souhait, l'importance majeure que les Etats membres portent à l'ASECNA, qui, depuis plus de 60 ans maintenant, les accompagne dans leur immense combat pour le développement ainsi que l'optimisation de la mobilité des Hommes et du transport des marchandises.

- Cette innovation qu'est l'installation du Directeur Général, rejoint tant d'autres pour symboliser la vitalité institutionnelle de l'Agence. Je citerai, notamment, l'adresse d'une Lettre de missions au Directeur Général entrant, document qui est un véritable tableau de bord, avec des indicateurs clairs et précis, permettant de mesurer périodiquement, et avec exactitude, le niveau d'atteinte des objectifs qui lui ont été assignés.

- Je citerai, comme autres innovations, l'introduction de l'article 19 du Chapitre 4 de l'annexe 5 de la Convention relative à l'ASECNA, signée le 28 avril 2010, à Libreville, qui stipule, je cite : « **La durée du mandat du Directeur Général est de quatre ans, renouvelable une fois.** » fin de citation.

- C'est sur la base de cette disposition que Monsieur Mohamed MOUSSA a été réélu à ce second mandat pour lequel il sera installé dans ses fonctions dans quelques instants.

- L'application pour la première fois dans l'histoire de l'Agence de cette nouvelle disposition (puisque précédemment, le mandat du Directeur Général était de 6 ans non renouvelable) a suscité certaines préoccupations. Mais, ce fut l'occasion, encore une fois, pour les Instances statutaires, de montrer leur grande maturité, leur clairvoyance de même que leur sens du consensus.



**Monsieur le Directeur Général,**

Je vous adresse, encore une fois, au nom de Son Excellence Monsieur, Macky SALL, Président de la République du Sénégal, du Gouvernement de la République du Sénégal, de Monsieur Alioune SARR, Ministre du Tourisme et des Transports aériens que j'ai l'insigne honneur de représenter, de moi-même en ma qualité d'Administrateur de l'ASECNA pour le Sénégal, et du peuple Sénégalais, nos chaleureuses félicitations pour cette brillante réélection.

Le choix porté sur votre personne, a été motivé par les résultats exceptionnels que vous avez pu obtenir lors de votre premier mandat qui s'est achevé le 31er décembre 2020. Mais aussi, quelque part, par une volonté des Etats d'assurer une continuité dans la gestion de la pandémie du coronavirus, survenue au premier trimestre de l'année 2020, c'est-à-dire 6 mois avant l'élection, et pour laquelle vous avez posé des actes salutaires pour la survie de l'ASECNA.

**Mesdames, Messieurs,**

Je voudrais ici solennellement, renouveler la foi de mon pays, le Sénégal, en l'ASECNA, en tant qu'instrument capable de remplir la mission qui lui est confiée par ses Etats membres, et, en sa qualité de pays hôte du Siège, réaffirmé sa volonté de lui garantir toutes les conditions nécessaires au fonctionnement des services de la



Direction Générale et de sa Représentation localisés sur le territoire.

Plus que des mots, les actes concrets régulièrement posés à l'endroit de l'ASECNA, suffisent à souhait pour montrer cette haute sollicitude de l'Etat du Sénégal.

C'est avec plaisir qu'à cet égard, je rappellerai que le 11 décembre 2019, le Président de la République, Monsieur Macky SALL a honoré l'ASECNA, à travers son Directeur Général, en élevant ce dernier au rang de Commandeur de l'Ordre National du Lion, pour récompenser les progrès de l'Agence en faveur du renforcement de la sécurité de la navigation aérienne.

Plus récemment, le 14 septembre dernier, malgré l'heure tardive de la fin de la 66ème session du Comité des Ministres, et les multiples contraintes de son agenda, le Président Macky SALL, a patiemment attendu la fin de cette réunion pour recevoir la délégation du Comité des Ministres, féliciter Monsieur MOUSSA qui venait d'être réélu, l'encourager et lui prodiguer ses conseils.

**Mesdames, Messieurs,**

Je terminerai enfin, en rappelant à Monsieur Mohamed Moussa et à son équipe, toute la responsabilité qui pèse sur leurs épaules, pour le destin de notre agence, en cette période de crise liée à la pandémie de COVID-19.

En comptant sur les évolutions notées dans la prévention médicale liée à la COVID-19, ainsi que sur la mobilisation et la détermination de tous, le Comité des ministres au premier plan, ma conviction est que l'espoir est permis pour que l'ASECNA se relève dans un futur proche de ses difficultés conjoncturelles.

**Je vous remercie de votre aimable attention**



# Réélection du Directeur Général pour un deuxième mandat

## Mohamed Moussa installé dans ses fonctions

### Discours de M. Jean LAMY

Président du Conseil d'Administration de l'ASECNA



**Excellence Monsieur le Ministre des Infrastructures et des Transports du Bénin, Président du Comité des Ministres de l'ASECNA,**

**Monsieur le Représentant du Ministre du Tourisme et des Transports aériens du Sénégal,**

**Monsieur le Directeur général de l'ASECNA,**

**Mesdames et Messieurs les membres du Comité directeur de l'ASECNA et tous les collaborateurs de l'Agence,**

**Mesdames et Messieurs en vos rangs, grades et qualités,**

C'est un grand plaisir et un honneur pour moi de prendre la parole devant vous ce matin, en tant que Président du Conseil d'Administration de l'Agence, dans le cadre de cette cérémonie de prise de fonction de M. Mohamed Moussa, reconduit comme Directeur général de l'Agence pour un nouveau mandat de quatre ans sur la période 2021-2024, conformément à la résolution 2020 CM66-1 prise par le Comité des Ministres réuni à Dakar le 14 septembre dernier, en application des dispositions prévues aux articles 19 et 20 de notre Convention.

Au nom du Conseil d'administration et en mon nom propre, je souhaite vous renouveler mes très vives et chaleureuses félicitations, Monsieur le Directeur général, pour votre brillante reconduction à la tête de l'Agence, qui témoigne de la satisfaction des Etats membres pour votre action comme Directeur général depuis 2017 et de leur confiance pour continuer à permettre à l'Agence de relever les nombreux défis des prochaines années auxquels elle doit faire face.

Les Ministres, l'an dernier, ont rappelé les deux principaux défis auxquels l'ASECNA est aujourd'hui confrontée :

- d'abord le défi du maintien de l'excellence des services de sécurité que rend l'Agence dans le contexte de la crise sanitaire qui impacte sérieusement les équilibres financiers de notre organisation, mais aussi le défi de la modernisation technologique pour permettre à l'Agence d'optimiser encore ses services et de devenir le leader africain des technologies d'assistance à la navigation aérienne par satellite.

- Si l'ASECNA est forte de ses 60 années d'expérience, ses missions sont aujourd'hui renouvelées, notamment du fait de l'évolution des technologies et du transport aérien, et sa gouvernance a considérablement évolué, mais pour les 18 Etats-membres représentés au sein du Conseil d'administration il s'agit toujours de prolonger les principes fondateurs – de solidarité, d'égalité, de partenariat et de mise en commun des moyens – qui font que l'ASECNA demeure un exemple remarquable de gestion coopérative des espaces aériens qui lui sont confiés, un outil opérationnel de souveraineté partagée qui apporte une vraie plus-value à chacun de ses membres.

- En ce sens, l'Agence peut être considérée comme un multiplicateur d'efficacité et de sécurité. Mais elle doit pour cela agir chaque jour pour continuer à mériter la confiance de ses parties prenantes, notamment celle de ses Etats-membres, de ses usagers qui sont au premier chef les compagnies aériennes, et des partenaires du développement.

- Pour atteindre ces objectifs d'intérêt commun, les ministres ont demandé en particulier, dans la déclaration politique de Dakar du 12 décembre 2019, je cite, « au Conseil d'administration et à la Direction générale, chacun en ce qui le concerne, et de manière cohérente et ordonnée, de :

- promouvoir et développer au sein de l'Agence une véritable culture d'entreprise fondée sur les principes de bonne gouvernance et d'excellence ;
- œuvrer à la consolidation de la paix sociale au sein de l'Agence, par un dialogue efficient, responsable et constructif ;
- œuvrer à la réalisation du concept de « Ciel unique pour l'Afrique »
- consolider l'autonomie financière de l'Agence (...).

de coopération et d'investissement. Mais nous savons, Monsieur le Directeur général, par votre action passée et par votre vision, que vous avez les qualités pour relever ces multiples défis et que vous saurez être un bon pilote pour franchir les turbulences et nous amener sains et saufs à destination.

Je souhaite vous réitérer en cette circonstance, en tant que Président du Conseil d'administration, mon engagement à vos côtés, ainsi que celui du Conseil d'administration dans son ensemble, dans les responsabilités qui sont les siennes, pour accompagner votre action au cours de ce nouveau mandat, afin de permettre à l'ASECNA - c'est le vœu que je forme en ce début d'année et en ce début de votre mission renouvelée - de continuer à assurer ses missions dans les meilleures conditions au service de la sécurité de la navigation aérienne et du développement économique de ses 18 Etats-membres.

**Je vous remercie.**

Ces orientations sont traduites dans votre nouvelle lettre de mission, Monsieur le Directeur général, pour votre nouveau mandat, approuvée par le Conseil d'administration lors de sa session de décembre dernier, et qui vous sera remise solennellement tout-à l'heure par Monsieur le Président du Comité des Ministres. Cette lettre de mission détaille l'ampleur des tâches à mener ces prochaines années, que ce soit en termes de gestion budgétaire et de ressources humaines, ou



# Réélection du Directeur Général pour un deuxième mandat

## Mohamed Moussa installé dans ses fonctions

### Discours de Monsieur Hervé Héhomey,

Président en exercice du Comité des  
Ministres de l'ASECNA



**Monsieur le Ministre du Tourisme et des Transports  
Aériens du Sénégal ;**

**Monsieur le Président du Conseil d'Administration  
de l'ASECNA ;**

**Monsieur le Directeur Général de l'ASECNA**

**Mesdames et Messieurs les membres du Comité de  
direction de l'ASECNA ;**

**Mesdames, Messieurs**

Avant tout propos, permettez-moi, d'adresser mes déférentes salutations à son excellence, Monsieur Macky SALL, Président de la République du Sénégal et de lui exprimer, ainsi qu'au Gouvernement et à tout le peuple Sénégalais, nos sincères remerciements et notre profonde gratitude pour avoir autorisé l'organisation de cette cérémonie.

Je voudrais également saluer mon collègue, Monsieur Alioune SARR, Ministre du Tourisme et des Transports aériens du Sénégal, qui, pris par d'autres obligations républicaines a dû se faire représenter à cette cérémonie solennelle.

Permettez-moi enfin, de remercier le Président du conseil d'Administration et la Direction Générale de l'ASECNA pour la parfaite organisation de la présente cérémonie et l'accueil chaleureux ainsi que les délicates attentions dont je fais l'objet depuis mon arrivée en terre hospitalière du Sénégal.

**Mesdames et Messieurs,**

Je saisis la présente occasion pour vous souhaiter, à

l'orée de cette nouvelle année 2021, mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité, pour chacun de vous et à tous vos proches, mais aussi, mes vœux de paix et de concorde à nos pays membres, mon souhait le plus ardent est de voir le monde débarrassé, le plus tôt possible, de cette pandémie de la COVID-19.

A l'ASECNA, je voudrais souhaiter que la présente cérémonie d'installation de Monsieur Mohamed MOUSSA dans ses fonctions, au titre de son second mandat à la tête de notre Agence, soit un nouveau départ vers des horizons plus enchanteurs, surtout en cette période de récession, provoquée par la pandémie de la COVID-19, que traverse difficilement l'aviation civile internationale.

En ce qui concerne le continent Africain, notre optimisme et notre détermination ne doivent pas masquer la réalité. Non épargnée par cette baisse de trafic, et ses sérieuses conséquences sur le redevances perçues, l'Afrique, selon l'Association Internationale du Transport Aérien, l'IATA, n'atteindra pas un retour complet des niveaux de 2019 avant la fin de 2023.

**Mesdames et Messieurs,**

Dès la survenance de la pandémie, la Direction Générale de l'ASECNA a pris toute une batterie de mesures, pour préserver les ressources de l'Agence, et assurer la protection sanitaire du personnel, levier essentiel de la continuité du service à laquelle les Etats membres accordent une priorité absolue. Ces mesures clairvoyantes et salutaires, ont impacté positivement le bilan de Monsieur Mohamed MOUSSA et contribué à sa désignation pour un second mandat de quatre ans, le 14 septembre dernier, ici, à Dakar, par le 66ème session du Comité des Ministres.



## Monsieur Mohamed MOUSSA,

Outre votre gestion de la COVID-19, le bilan de votre premier mandat est fort élogieux, et a été l'élément décisif pour votre reconduction au poste de Directeur Général de l'ASECNA.

De façon non exhaustive, je citerai quelques acquis positifs ayant marqué votre premier mandat, à savoir :

- les fortes mesures de rigueur budgétaire prises dès le début de votre mandat, particulièrement la réduction progressive des charges du personnel ;
- les dispositions efficaces prises pour améliorer la facturation et le recouvrement des créances ;
- une plus grande responsabilisation des structures déconcentrées, notamment, les Représentations, Délégations et Etablissements de formation.

Toutes ces mesures ont positivement changé le mode de fonctionnement de l'Agence, et renforcé ses performances économiques, financières et opérationnelles avec à la clé, une trésorerie plus reluisante, la résorption des arriérés de paiement des prestataires ainsi qu'un regain progressif de la confiance des Etats membres et des bailleurs de fonds.

Je citerai encore, comme acquis et performances de l'Agence à votre actif, la mise en service pré-opérationnel, depuis le mois d'août dernier, de la fourniture de services de navigation aérienne par satellite, après le lancement officiel de la visualisation du trafic aérien par satellite au mois de janvier 2020, ainsi que l'acquisition d'un nouvel avion flambant neuf, pour renforcer nos performances dans le domaine de la calibration.

Je ne saurais terminer cette énumération sans évoquer la concrétisation de votre vision en ce qui concerne la quête d'un leadership continental au profit de l'ASECNA à travers le projet « Ciel unique pour l'Afrique » ; projet qui s'inscrit en droite ligne de l'agenda 2063 de l'Union Africaine, l'UA, qui prévoit la mise en œuvre du Marché Unique pour le Transport Aérien Africain, le MUTAA, porté en partie par la réalisation d'un espace aérien africain commun.

## Monsieur le Directeur Général

Je vous exhorte à maintenir la rigueur et la transparence dans la gouvernance de l'ASECNA, gage du maintien des performances enregistrées. C'est l'occasion de saluer, à son exact mesure, la poursuite de la politique de résilience économique que vous avez initiée et que nous suivons avec attention. A ce titre, je salue le nouvel organigramme transitoire que vous venez de mettre en place.

## Mesdames et Messieurs

A cette étape de mon propos, il me plaît d'inviter le personnel, connu pour son professionnalisme et son sens du dialogue, à accepter les sacrifices qui lui sont demandés dans l'objectif de maintenir, autant que faire se peut, les équilibres financiers de l'Agence.

## Mesdames et Messieurs les membres du personnel de l'ASECNA

L'heure est grave. L'heure n'est pas aux atermoiements. Il y va de la préservation, aussi bien, de l'outil de travail de milliers de pères et de mères de famille, que d'un modèle achevé de gestion coopérative dont ses Etats membres sont légitimement fiers.

C'est grâce à la sagesse et à la raison, à la compréhension mutuelle et à la synergie de tous les acteurs, des Instances statutaires au personnel, en passant par la Direction Générale, que nous arriverons, dans l'unité et la solidarité, à redresser cette pente dangereuse sur laquelle notre chère Agence se trouve en ce moment.

## Monsieur le Directeur Général,

Au regard des actes posés le long des quatre dernières années, et de vos qualités managériales, nous avons confiance dans l'atteinte des indicateurs figurant dans la Lettre de missions qui vous a été donnée au travers de la Résolution N° 2020 CA 146-21 du 09 décembre 2020, et nourrissons de fermes espoirs quant à l'avenir radieux de l'Agence.

Je puis vous rassurer de l'appui constant et du soutien indéfectible du Comité des Ministres pour mener à bien votre mission. C'est sur ces mots d'exhortation que je vous renvoie à votre charge et vous souhaite plein succès.

**Vive l'aviation civile internationale !**

**Vive l'ASECNA !**

**Je vous remercie.**

# Réélection du Directeur Général pour un deuxième mandat

## Mohamed Moussa installé dans ses fonctions

### Discours du Directeur Général, Monsieur Mohamed MOUSSA

Président du Conseil d'Administration de l'ASECNA



**Monsieur le Président du Comité des Ministres ;**

**Monsieur le Ministre du Tourisme et des Transports Aériens du Sénégal ;**

**Monsieur le Président du Conseil d'Administration de l'ASECNA ;**

**Chers collaborateurs ;**

**Distingués invités ;**

**Mesdames, Messieurs**

Permettez-moi tout d'abord de rendre grâce à Dieu, le Tout Puissant pour les multiples et hautes faveurs qu'il m'a accordées dans ma vie, et qu'il continue de m'accorder.

Parmi ces faveurs, figure en bonne place, celle d'être aujourd'hui, le Directeur Général de cette prestigieuse institution qu'est l'ASECNA, après l'avoir servi à tous les échelons pendant près de 40 années.

Faveur suprême, Allah le Tout-Puissant, après avoir fait que j'ai bénéficié de la confiance des Etats membres pour un 1er mandat qui a échu le 31 décembre dernier, m'a donné la chance d'exercer un second mandat, grâce à une confiance renouvelée desdits Etats.

Qu'il soit loué et remercié pour sa bonté infinie.

A cet instant, je ne peux manquer d'avoir une pensée très émue pour ma défunte épouse, Fatouma DORO, décédée

le 09 décembre dernier.

Je ne trouverai jamais les mots assez justes pour traduire le profond sentiment de gratitude que j'éprouve à son endroit, et pour lui rendre l'hommage qu'elle mérite. Elle a toujours été à mes côtés, dans les jours heureux comme dans les jours difficiles, s'il le faut, palliant mon absence auprès des enfants lorsque le devoir professionnel m'appelait loin du foyer.

J'aurais ardemment voulu qu'elle soit encore là pour partager avec moi ces moments d'honneur et de fierté. Mais, à la volonté divine, nous nous plions ! Je prie simplement pour son repos éternel, et que le paradis céleste soit sa demeure.

**Monsieur le Président du Comité des Ministres ;**

**Monsieur le Ministre du Tourisme et des Transports Aériens du Sénégal ;**

**Monsieur le Président du Conseil d'Administration de l'ASECNA ;**

**Distingués invités ;**

**Mesdames, Messieurs les membres du Comité directeur de l'ASECNA et tous les collaborateurs de l'Agence**

**Mesdames, Messieurs en vos rangs, grades et qualités**

En ce début d'année, je voudrais vous souhaiter, à toutes et à tous, une bonne et heureuse année 2021. Mes vœux s'adressent à chacun d'entre vous, personnellement, ainsi qu'à vos familles. Je prie le Tout Puissant d'exaucer tous vos vœux pour cette année et de vous donner santé et vigueur, et surtout, vous préserver de cette pandémie du coronavirus qui endeuille de nombreuses familles à travers le monde. Je prie enfin pour la paix, la stabilité et la cohésion sociale dans nos pays respectifs.

### **Messieurs les Ministres,**

Je voudrais très sincèrement vous remercier de votre présence ici, ce jour, au Siège de l'ASECNA, et d'avoir accepté de présider la cérémonie de mon installation au poste de Directeur Général, au titre de mon second mandat.

Votre présence parmi nous, malgré vos calendriers chargés de début d'année, est un message éminemment politique qui témoigne de l'attachement des Etats membres à l'ASECNA, ce remarquable outil d'intégration qui fait notre fierté à tous. Cette présence est donc un réel motif de satisfaction et d'encouragement pour moi, mes proches collaborateurs et l'ensemble du personnel de l'Agence.

### **Messieurs les Ministres,**

#### **Mesdames, Messieurs**

Lors de sa 66ème session extraordinaire tenue le 14 septembre 2020 à Dakar, le Comité des Ministres, a donc accepté de m'accorder un second mandat de quatre ans, à compter du 1er janvier 2021, en tenant compte des nombreux progrès accomplis par l'ASECNA pendant mon premier mandat.

En effet, à mon arrivée en janvier 2017, la situation de l'Agence n'était pas des plus reluisantes. Sans être exhaustif, le constat dressé, pointait de nombreuses difficultés parmi lesquelles :

- une absence de certifications des comptes due à une trésorerie non maîtrisée ;
- une facturation et un recouvrement non optimisés
- l'explosion des charges du personnel,
- une perte de confiance des Etats en raison des retards criards dans l'exécution des projets ;
- une perte de confiance des Bailleurs de fonds, entraînant une impossibilité de mobilisation des ressources nécessaires aux investissements
- et j'en passe...

Compte tenu de cette situation inquiétante, la Lettre de

missions que j'ai reçue, reflétait les grandes attentes des Instances Statutaires de l'ASECNA. Car, il s'agissait clairement d'entreprendre un redressement de la situation de l'Agence.

Ce qui justifia que, dès mon installation, le 03 janvier 2017, j'ai initié de multiples réformes, touchant tous les secteurs du fonctionnement de l'Agence, allant de l'organisation des structures (Direction Générale, Représentations, Délégations et Etablissements de formation), aux finances et à la comptabilité, ou encore aux ressources humaines. Tout en préparant un ambitieux Plan de Services et Equipements pour la période 2018-2022 que le Comité des Ministres, convaincu de sa pertinence, a adopté.

Aujourd'hui, grâce à ces réformes qui ont enregistré un franc succès, dans le strict respect du délai fixé, toutes ces difficultés sont derrière nous, comme vous l'avez si éloquemment rappelé tout à l'heure, Monsieur le Président. Ce qui me vaut d'ailleurs l'objet de cette confiance renouvelée des Etats membres.

### **Messieurs les Ministres,**

#### **Monsieur le Président du Conseil d'Administration**

#### **Mesdames, Messieurs**

Qu'il me soit donc permis, à ce niveau, d'exprimer ma profonde gratitude aux Chefs d'Etat des dix-huit Etats membres qui ont, sans exception, manifesté une grande sollicitude et un soutien sans faille à mon endroit. Leurs sages et éclairés conseils, m'ont servi d'inspiration dans tous les actes que j'ai posés en faveur de l'ASECNA durant ce mandat. Et il en sera encore ainsi, pour les quatre années à venir.

J'adresse également mes plus vifs remerciements au Comité des Ministres pour ses orientations claires, notamment contenues dans la Lettre de mission qui m'a été assignée et que j'ai exécutée à sa grande satisfaction.

J'associe à ces remerciements, le Conseil d'administration, pour son appui constant, ainsi que la Commission de Vérification des Comptes (CVC) et la Commission de Vérification de la Sécurité (CVS), pour leur accompagnement respectif dans l'instauration d'une gouvernance transparente et l'amélioration des performances opérationnelles de l'Agence.

### **Messieurs les Ministres,**

#### **Monsieur le Président du Conseil d'Administration**

Une belle part de cette confiance renouvelée des Etats membres, revient à mes plus proches collaborateurs membres du Comité de direction, aux Cadres dirigeants ainsi qu'à l'ensemble du personnel, pour leur engagement décisif dans le redressement de l'Agence.

C'est le lieu de signaler avec force, la sagesse et la maturité dont le personnel a fait preuve, en acceptant, pour la première fois dans l'histoire du dialogue social à l'ASECNA, de signer, sans effet financier, le contrat d'entreprise que je lui ai proposé pour la période 2017/2020. Par cet acte, nos vaillants travailleurs ont montré qu'ils savaient prendre la mesure de la situation, et consentir, selon les circonstances, les efforts nécessaires à la remise à flot ou à la survie de l'ASECNA. Cette même disposition d'esprit a été constatée dans le cadre de la gestion de la pandémie du COVID-19 que nous vivons encore.

Permettez-moi donc de dédier à ce personnel, toujours mobilisé et rigoureux dans le travail, ma réélection pour un second mandat à la tête de la Direction Générale.

**Messieurs les Ministres,**

**Monsieur le Président du Conseil d'Administration**

**Mesdames, Messieurs**

Notre ambition, moi et mon équipe, est de voir le ciel africain toujours plus sûr et toujours plus intégré. Le projet « Ciel Unique Pour l'Afrique » (CUPA) est la parfaite illustration de cette volonté de renforcer cette gestion coopérative des espaces aériens africains. A lui seul, le CUPA est une source exceptionnelle de motivation pour mener notre organisation vers plus de partage des capacités de mise en œuvre de la sécurité de la navigation aérienne.

**Messieurs les Ministres,**

**Monsieur le Président du Conseil d'Administration**

**Mesdames, Messieurs**

Je mesure, aujourd'hui, plus que jamais, les responsabilités qui sont les miennes, ainsi que la lourde et délicate mission qui m'attend, dans un contexte marqué par la pandémie du coronavirus.

En effet, comme nous le savons tous, depuis bientôt une année, la COVID-19 impacte, de façon dramatique, l'économie mondiale. La récession économique et les restrictions de déplacements qu'elle engendre, ont des conséquences très néfastes sur le transport aérien, avec une forte réduction du nombre de passagers aériens et, dans la foulée, une chute rapide et vertigineuse du trafic.

Le transport aérien n'avait jamais traversé une aussi importante crise auparavant et c'est un défi à relever par les acteurs du secteur afin d'éviter une catastrophe économique, sociale, voire, politique sans précédent.

Tout naturellement, cette crise affecte très sérieusement

l'ASECNA. Et pourtant, suite aux réformes engagées en début de mandat tous les clignotants étaient revenus au vert avant le début de la pandémie, et au plan opérationnel, des progrès et performances notoires étaient notées. Il s'agit, entre autres, de :

- la mise en œuvre du guidage RADAR pour lequel l'ASECNA a obtenu la distinction du programme technique du TCB/OACI ;
- la surveillance des seize (16) millions de km<sup>2</sup> des espaces aériens par la technologie de l'ADS-B par satellite ;
- l'obtention du statut de fournisseur de services SBAS pour l'Afrique
- la certification aux normes ISO 9001 version 2015 de l'ensemble des activités communautaires de l'Agence pour la période du 30 avril 2018 au 29 avril 2021 ;
- etc

Elle a entraîné une baisse brutale du chiffre d'affaires dès les premiers mois de 2020. A titre d'exemple, le taux de baisse du chiffre d'affaires de 2020 par rapport à 2019 est de 30,53% pour mars, de 83,42% pour avril, de 78,44% pour mai et 74,13% pour juin, soit une baisse moyenne de 43,27%, au premier semestre.

Face à cette situation inédite et préoccupante, et sur proposition de la Direction générale, le Conseil d'Administration, lors de sa session extraordinaire du 4 juin 2020, a adopté un budget rectificatif pour prendre la mesure de la situation à tous les niveaux.

C'est ainsi que les mesures idoines ont été prises, notamment, une forte réduction de dépenses de fonctionnement, un réajustement des investissements à réaliser, en appliquant une stricte hiérarchie des priorités, et une gestion du personnel rationalisée en tenant compte des besoins de l'exploitation.

Ces mesures seront revues et adaptées au gré de l'évolution de la situation, avec l'aval du Comité des Ministres et du Conseil d'Administration dont l'accompagnement et l'appui nous sont plus que jamais nécessaires.

**Messieurs les Ministres,**

**Monsieur le Président du Conseil d'Administration**

**Mesdames, Messieurs**

Permettez-moi de vous affirmer ici, solennellement, que le relèvement de l'ASECNA de ses difficultés liées au coronavirus, j'en fais un ultime défi et le point d'ogre



de ma carrière. Je compte le relever avec mes proches collaborateurs, et tout le personnel de l'ASECNA, mais aussi, et surtout, avec l'appui des Etats à travers les Instances Statutaires. Faisons nôtre cette citation de Rudyard Kipling, je cite : « si tu peux voir détruire l'ouvrage de ta vie et sans dire un mot, te mette à rebâtir,...tu seras un homme mon fils ».

Pour terminer, je souhaite qu'à l'issue de ce 2ème mandat que les 18 Etats membres m'ont confié, je veux

- avoir l'intime conviction que j'ai bien rendu à l'ASECNA
- tout ce qu'elle m'a donné pendant de si longues années,
- et que j'ai été à la hauteur de toutes les attentes.

- Dieu est maître de tout, à lui nous remettons nos espoirs,
- de lui nous espérons l'inspiration.

- **Je vous remercie de votre attention.**



## Une série de distinctions pour l'aviation civile du Burkina



Les Activités Aéronautiques Nationales du Burkina ont connu une année exceptionnelle, en 2020. Celle-ci a été marquée notamment par l'obtention de trois certificats de performances décernés aux premiers responsables de l'aviation civile burkinabè le 27 novembre dernier. Il s'agit du certificat ISAGO (IATA Safety Audit for Ground Operation) pour la Régie Administrative, chargée de la Gestion de l'Assistance en Escalade (RACGAE), du certificat ISO 9001-2015 à l'ANAC et du certificat d'aérodrome à la Délégation aux activités aéronautiques nationales (DAAN).

Au cours de la cérémonie de remise de ces certificats, le Ministre des Transports de la Mobilité urbaine et de la Sécurité routière du Burkina s'est particulièrement réjoui de l'obtention du certificat d'aérodrome après tant d'efforts. Ce qui permet, désormais de répondre aux normes de l'OACI, mais également, de l'UEMOA qui avait fixé une échéance au Burkina Faso à cet effet

Monsieur DABILGOU a rassuré que l'aéroport de Ouagadougou est désormais ouvert aux compagnies du monde entier et pour ce qui concerne la certification de celui de Bobo-Dioulasso, il a indiqué que les démarches sont déjà entamées et elle pourrait être effective d'ici à 2022. Présent à la cérémonie, le Directeur Général de l'ASECNA a souligné qu'il s'est engagé à « apporter son concours pour que le Burkina Faso puisse relever ce défi pour le deuxième aéroport. C'est exceptionnel d'avoir ces trois certifications au même moment.

Au-delà de l'ASECNA, c'est toute l'Afrique de l'Ouest qui doit s'en réjouir », a précisé Monsieur Mohamed MOUSSA.

Avant ces certificats, la Délégation aux Activités Aéronautiques Nationales du Burkina avait obtenu en octobre 2019 un Prix spécial du Conseil International des Aéroports (ACI) pour « les efforts d'amélioration de la sécurité », et en octobre 2020 le « Prix d'excellence dans la productivité pour l'intégration du kaizen dans l'amélioration continue de la DAAN » décerné par l'Association Burkinabè pour le Management de la Qualité (ABMAQ) et le « PRIZE for kaizen achievement » dans la catégorie des organisations de pas plus de 100 employés. Ce prix a été décerné par la Japan International Coopération

Agency (JICA) et l'Agence de Développement de l'Union Africaine (AUDA-NEPAD)

Pour toutes ces distinctions obtenues par la Délégation, le Docteur Thomas Hyacinthe COMPAORE, Délégué aux Activités Aéronautiques Nationales du Burkina, a été élevé au grade d'Officier de l'Ordre de l'Etalon à la faveur de la célébration de la fête de l'Indépendance du Burkina. Il a indiqué que c'est en application de la Politique de Système de Management Intégré (SMI) du Directeur Général, que la DAAN s'est engagée dans un processus continu de résolution de ses carences de fonctionnement et d'amélioration de la sécurité et la qualité globale des prestations rendues aux usagers.





## Atelier sur la gestion des risques en sûreté de l'aviation

Le Centre AVSEC/OACI de l'ERNAM a abrité du 2 au 5 novembre 2020, un Atelier sur la « Gestion des risques en sûreté de l'aviation » organisé par l'OACI (Organisation de l'Aviation Civile Internationale).

La gravité des menaces dirigées contre l'aviation civile et la nécessité de prendre des mesures de sûreté appropriées, efficaces et systématiques pour assurer une détection et une prévention efficaces des actes d'intervention illicite ont abouti à l'organisation de cet atelier interactif de quatre (04) jours à l'intention de cadres directement impliqués dans l'évaluation ou la gestion des menaces, des vulnérabilités et des risques en sûreté de l'aviation.

L'objectif de cet atelier régional animé par des experts de l'OACI est de permettre de se familiariser avec les éléments indicatifs du contexte de risque mondial de sûreté de l'aviation civile de l'OACI et d'acquérir les compétences nécessaires pour appliquer la méthode de gestion des risques, ce, particulièrement, lorsqu'il s'agit de déterminer le niveau approprié de mesures de sûreté à mettre en œuvre.

Les points suivants ont été développés :

- aperçu général de la gestion des risques ;
- établissement du contexte – compréhension du processus ;
- identification, analyse et évaluation des risques ;
- atténuation des risques ;
- communication et consultation ;
- Surveillance et réexamen.

Les participants, à l'unanimité, ont remercié l'OACI pour la tenue de l'atelier, félicité l'ASECNA et plus particulièrement l'ERNAM pour la parfaite organisation de la formation dans le strict respect des mesures-barrières prescrites dans le cadre de la pandémie du Covid-19.

Formation régionale d'instructeurs en sûreté de l'aviation civile



Le Centre de Formation à la Sûreté de l'Aviation de Dakar/ERNAM a abrité du 07 au 15 décembre 2020, à la demande de la Cellule Régionale d'Assistance en Sûreté de l'Aviation Civile (CRASAC) de l'Ambassade de France au Sénégal, une formation qualifiante dédiée aux Instructeurs en Sûreté de l'Aviation.

Cette formation, basée sur les exigences de l'Annexe 17 de l'OACI et du Manuel de sûreté de l'aviation civile (doc 8973), a réuni 10 personnes, issus de 5 pays africains à savoir : le Sénégal, la Côte d'Ivoire, la Mauritanie, la Guinée, la République centrafricaine et un expert français de la CRASAC.

L'objectif de cette formation régionale animée par des experts de l'OACI est de permettre aux participants :

- de présenter efficacement des cours de formation axés sur les matériaux didactiques, tels que : les Mallettes Pédagogiques Normalisées (MPN) et les Mallettes de Formation à la Sûreté de l'Aviation (MPSA) ;

- d'identifier et d'utiliser les méthodes d'enseignement appropriées, normalisées et standardisées ;
- de concevoir ou de modifier les objectifs de la formation et les examens selon les besoins pour les adapter aux exigences nationales des Etats.

Les connaissances acquises par les participants devront être mises en pratique pour assurer la protection et la sécurité des passagers, des équipages, du personnel au sol, du grand public, des aéronefs ainsi que des installations et services d'un aéroport.

Les participants à l'unanimité ont remercié la Cellule Régionale d'Assistance en sûreté de l'Aviation Civile (CRASAC) de l'Ambassade de France au Sénégal et l'ERNAM pour l'opportunité et la parfaite organisation de la formation dans le strict respect des mesures- barrières prescrites dans le cadre de la pandémie du Covid-19.



Bonne  
Année !

2021





# ASECNA

## Siège Social

32-38 avenue Jean Jaurès B.P 3144  
Tel : (221) 33 849 66 00  
Fax (221) 33 823 46 54

## Délégation à Paris

75 rue La Boétie – 75 008 Paris  
Tel : (331) 44 95 07 18  
Fax : (331) 42 25 73 11

## Délégation à Montréal

999, University Street – Suite 740  
Montréal – Québec – H3C 5J9  
Tel : (1514) 954 83 87  
Fax : (1514) 954 15 8151

## Délégation à l'Union Africaine

Luke Residence, villa n°B185\_3,  
Sub City Yeka, Addis Ababa,  
Kebele 20/21  
Tel : +251983934191.

Les routes du ciel, notre métier